

**INSTRUCTION DPACI/RES/2002/008**

**Registre du commerce des sociétés**

Paris, le 5  
décembre  
2002

La Directrice des Archives de France

à

Mesdames et Messieurs les présidents

des conseils généraux (archives départementales)

La direction des Archives de France a engagé une étude sur la conservation du registre du commerce et des sociétés tenu par les greffes des tribunaux de commerce. Cette étude, faite en coopération avec l'Institut national de la propriété industrielle porte notamment sur les conséquences de l'informatisation des registres du commerce, tout particulièrement dans le domaine des éliminations.

Afin d'éclairer les réflexions du groupe de travail constitué à cette occasion, il me paraît souhaitable de disposer d'informations précises sur le versement de ces documents dans les services des archives départementales.

A cette fin, je vous serais reconnaissante de demander au service d'archives de votre département de répondre au questionnaire ci-joint.

Martine de BOISDEFFRE

## **Questionnaire relatif au registre du commerce et des sociétés**

Le registre du commerce et des sociétés conservé par les greffes des tribunaux de commerce ou les greffes des tribunaux de grande instance disposant de compétences commerciales a-t-il fait l'objet de versements dans votre service ?

Si oui, indiquer pour chaque versement - la date du versement

- la nature des documents versés

- les dates extrêmes

Dans les versements effectués, les dossiers d'immatriculation et les dossiers contenant les actes de sociétés sont-ils regroupés par société ou conservés en deux séries distinctes ?

Dans leurs locaux, les greffes des tribunaux de commerce et les greffes des tribunaux de grande instance disposant de compétences commerciales conservent-ils de façon regroupée ou distincte les dossiers d'immatriculation et les dossiers des actes de sociétés ? Si non, à partir de quelle date la conservation distincte a-t-elle été effectuée ?

Les fichiers papier des sociétés ont-ils été - microfilmés

- remis aux archives départementales

Les fichiers conservés dans les greffes ont-ils été informatisés ? A partir de

quelle date ?